

Conditions Générales de Bigler Logistique du Froid

1. Objet

1.1 Les présentes conditions générales (CG) sont applicables aux commandes de produits effectuées par courrier, téléphone, courriel (« e-mail »), mobile ou par internet auprès de Bigler Logistique du Froid.

1.2 Les présentes conditions générales (CG) régissent les modalités de conclusion, le contenu et l'exécution des commandes conclus entre Bigler Logistique du Froid et ses clientes / ses clients (ci-après: le client) en relation avec la vente d'articles.

1.3 Sauf stipulations contraires de ces conditions de vente et de livraison, les règles définies ci-dessous s'appliquent à l'exécution des transactions.

1.4 En passant commande auprès de Bigler Logistique du Froid, le client accepte l'application des présentes Conditions générales.

2. Offres de vente

2.1 Les informations et explications fournies dans les catalogues et sur les notices servent uniquement à des fins explicatives et n'ont absolument aucun caractère contraignant.

2.2 Bigler Logistique du Froid décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'inexactitude en relation avec lesdites images, schémas, explications, figurant dans lesdits catalogues, notices ou sur le site Internet. D'éventuelles différences de couleur ou d'autres divergences de la marchandise par rapport à l'offre publiée peuvent se produire et ne confèrent pas au client un droit de rétractation.

2.3 Une modification ultérieure de l'offre demeure réservée en tout temps, de même que la rectification d'éventuelles erreurs dans l'indication des prix, la description du produit ou la déclaration relative à celui-ci. Les erreurs constatées dans la publication de l'offre ne donnent pas au client le droit d'exiger la livraison effective de la marchandise en cause.

2.4 En principe, les offres de vente s'adressent exclusivement aux clients domiciliés en Suisse ou possédant une adresse de livraison en Suisse. Toutefois, moyennant certaines conditions et restrictions particulières, Bigler Logistique du Froid pourra accepter de livrer à l'étranger des marchandises dûment spécifiées comme telles. Seront alors applicables, dans tous les cas, les dispositions douanières et fiscales du pays de destination de la marchandise.

3. Commande

3.1 Une commande n'est définitive qu'au moment où elle a été acceptée par Bigler Logistique du Froid. Par sa commande, le client accepte les présentes conditions générales (CG) de Bigler Logistique du Froid dans leur intégralité et de façon illimitée, à l'exclusion de toute autre disposition ou condition existante. Bigler Logistique du Froid se réserve le droit de refuser toute commande d'un client.

3.2 Le client qui commande des marchandises s'engage à fournir des informations véridiques.

3.3 En passant commande auprès de Bigler Logistique du Froid, le client déclare jouir de l'exercice des droits civils. Les personnes mineures ou sous curatelle (tutelle) doivent, préalablement à tout achat, fournir une autorisation écrite de leur représentant légal ou curateur (tuteur) avant de pouvoir passer commande.

3.4 Bigler Logistique du Froid n'assume aucune responsabilité du fait qu'une marchandise commandée ne puisse plus être livrée faute de stocks disponibles, d'approvisionnement supplémentaire ou de production.

3.5 Dans les 24 (vingt-quatre) heures qui suivent la conclusion d'une commande avec Bigler Logistique du Froid, le client peut demander à Bigler Logistique du Froid de modifier ou d'annuler la commande. Bigler Logistique du Froid demeure libre d'accepter ou de refuser la demande de modification ou d'annulation du client.

3.6 Le client ne peut, en aucun cas, modifier ou annuler une commande avec Bigler Logistique du Froid lorsqu'il a commandé des articles qui ont été fabriqués et/ou personnalisés à sa demande ou lorsque les articles commandés se trouvent déjà en cours de livraison.

4. Prix

4.1 Les prix sont indiqués en Francs Suisses (CHF), TVA non incluse. Les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais d'expédition, facturés en supplément et variables selon le poids et la taille du colis.

4.2 Bigler Logistique du Froid se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le prix applicable aux produits commandés par le client est cependant toujours le prix en vigueur à la date de la commande et indiqué sur la confirmation de commande, sauf en cas d'erreur manifeste.

5. Livraison

5.1 Les commandes sont traitées dans leur ordre d'arrivée chez Bigler Logistique du Froid. Dans certains cas, notamment lorsqu'un produit n'est proposé qu'en série limitée, le vendeur conserve le droit de ne pas donner suite à une commande ou de ne l'honorer que partiellement.

5.2 Les marchandises sont distribuées dans la limite des stocks disponibles. Les envois pour examen et les réservations préalables de marchandises ne sont pas possibles. Jusqu'à paiement intégral, les marchandises livrées restent propriété du vendeur.

5.3 Les marchandises commandées sont livrées directement par le vendeur ou par le partenaire mandaté à cette fin. A titre indicatif, le délai d'expédition est de 2 à 5 jours ouvrables pour les marchandises disponibles en stock, étant précisé que les délais de livraison ne peuvent être garantis.

5.4 Les délais de livraison indiqués dans les présentes Conditions générales sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit nullement d'un engagement. Le client est tenu d'accepter toute livraison de produits et ce, même si la livraison est réceptionnée postérieurement au délai indiqué.

5.5 Le non-respect d'un délai de livraison ne donne aucun droit au client à l'encontre de Bigler Logistique du Froid.

6. Frais de livraison

6.1 Sauf indication contraire, la livraison est facturée pour toute commande.

7. Paiement

7.1 Le paiement de la marchandise peut s'opérer sur la base d'une facture ou par prépaiement.

7.2 Bigler Logistique du Froid peut, de manière unilatérale, imposer un mode de paiement au client ou refuser de conclure une commande avec lui.

7.3 Indépendamment du mode de paiement utilisé, le client comprend et accepte que son paiement puisse transiter par un intermédiaire financier soumis aux obligations légales en matière de blanchiment d'argent.

7.4 En cas de paiement sur facture, Bigler Logistique du Froid fera parvenir au client une facture détaillée et un bulletin de versement lors de sa commande.

7.5 Le client peut procéder au paiement en faveur de Bigler Logistique du Froid à un guichet postal, par virement e-banking ou par bulletin de versement.

7.6 En cas de virement e-banking, le client doit utiliser les coordonnées mentionnées sur les factures. Le client peut également procéder à un virement bancaire en indiquant l'IBAN: CH9100767000T52054659 ainsi que son numéro de facture sous le motif de versement. Aucun frais ne sera perçu.

7.7 Toute commande peut faire l'objet d'une demande d'acompte partiel ou total. Dans ce cas, une commande sera traitée dès réception de l'acompte demandé.

8. Modalités de retour ou d'échange

8.1 Les réclamations doivent être formulées immédiatement. La réclamation pour vice de la marchandise devra indiquer la nature et l'emplacement exact du défaut constaté ainsi que – selon la marchandise – les appareils utilisés. Une fois effectuée la réclamation et après consultation préalable de Bigler Logistique du Froid, la marchandise défectueuse sera envoyée à l'adresse de contact indiquée. Les frais d'envoi sont à la charge du client.

8.2 Le client qui a accepté une marchandise sans réserve n'est plus fondé à faire valoir des prétentions envers le vendeur ou le transporteur mandaté, sous réserve des cas de dol intentionnel ou de négligence grave.

8.3 Les vices cachés affectant le contenu d'un envoi doivent être signalés par écrit dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la marchandise. Il en va de même des réclamations portant sur une livraison incomplète de la marchandise. La vente est réputée définitive après l'expiration du délai.

8.4 L'échange de marchandises est soumis aux conditions stipulées par le vendeur. Les marchandises vendues par Bigler Logistique du Froid sont reprises s'il est possible de les remplacer en quantité voulue. Bigler Logistique du Froid peut refuser de donner suite à une demande d'échange si la marchandise ne présente aucun défaut de qualité manifeste. Toute prétention envers Bigler Logistique du Froid allant au-delà du remplacement de la marchandise ou de l'annulation d'une commande est exclue dans tous les cas.

8.5 Les articles retournés ou échangés doivent être intacts et complets, dans leur emballage d'origine (avec l'étiquette comportant ses références) et accompagnés du bulletin de livraison. Si des articles retournés ou échangés ne répondent pas aux conditions précitées, Bigler Logistique du Froid est en droit de retourner la marchandise au client et les lui facturer. Les frais de livraison peuvent, dans ce cas, être mis à la charge du client.

8.6 Les articles commandés sur mesure ou personnalisés ne peuvent en aucun cas être retournés ou échangés.

9. Transfert des risques

9.1 Le transfert des risques - qui comprend le risque de perte ainsi que la dégradation de la marchandise - passe au client au moment de la réception de la marchandise.

9.2 Si le client ne prend pas possession de la marchandise, le transfert des risques passe au client au moment du renvoi de la marchandise à Bigler Logistique du Froid.

9.3 Si le client retourne de la marchandise à Bigler Logistique du Froid, le client supporte les risques jusqu'à réception de la marchandise par Bigler Logistique du Froid.

10. Retard dans le paiement

10.1 En cas de rappel pour retard de paiement, des frais administratifs pourront être facturés. Ces frais s'élèvent à CHF 15.-- (quinze francs) pour un second rappel. Les frais d'une procédure de recouvrement (poursuite) seront intégralement répercutés.

10.2 En cas de défaut de paiement, Bigler Logistique du Froid est autorisée à céder sa créance à l'encontre du client à une société d'affacturage ou de mandater une société tierce qui se chargera du recouvrement de sa créance.

11. Réserve de propriété

11.1 Sous réserve de dispositions contraires prévues par les législations applicables, la propriété des produits livrés ne passera pas au client avant le paiement intégral des produits.

12. Garantie

12.1 Sous réserves des incombances prévues aux dispositions 8.1 et 8.2, tous les produits vendus par Bigler Logistique du Froid, à l'exception des produits de consommation tels que les sacs isothermes et bandes réfrigérantes, sont garantis 2 ans. La garantie prend effet à la date de livraison de l'article et est justifiée par la facture qui accompagne le produit.

12.2 Par souci de clarté, la garantie concédée ne couvre pas les défauts résultant d'un accident, d'une mauvaise manipulation, d'un usage non-conforme ou d'une modification ou réparation non autorisée ainsi que les défauts qui sont la conséquence d'une usure normale dans le temps des produits.

12.3 Pour faire valoir une garantie, le client doit envoyer à Bigler Logistique du Froid, à ses propres frais, la marchandise sous garantie faisant l'objet d'un défaut.

12.4 Si Bigler Logistique du Froid constate un cas de garantie, elle peut, à sa seule discrétion, remplacer le produit et/ou les pièces défectueux(es) par un autre produit jugé équivalent, respectivement par des pièces de rechange ou procéder à une réparation. S'il n'existe aucun produit équivalent ou de pièces de rechange ou s'il n'est pas possible de réparer le produit, Bigler Logistique du Froid peut, selon son appréciation de l'ampleur du défaut constaté, indemniser le client de la moins-value de l'article occasionnée par le défaut ou lui rembourser intégralement le prix d'acquisition.

12.5 Bigler Logistique du Froid s'engage à faire ses meilleurs efforts pour traiter la demande de garantie dans des délais raisonnables.

12.6 DANS AUCUNE CIRCONSTANCE BIGLER LOGISTIQUE DU FROID NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE A L'EGARD DU CLIENT OU DE TIERS DE TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS INDIRECT OU CONSECUTIF, COMPRENANT NOTAMMENT LA PERTE DE MANQUE A GAGNER, D'ECONOMIE, DE PRODUCTION, DE CONTRAT, DE GOODWILL OU D'OPPORTUNITE COMMERCIALES DECOULANT D'UN DEFAUT D'UN PRODUIT. A CE TITRE, LE CLIENT RENONCE A TOUTE PRETENTION EN DOMMAGES-INTERETS EN LIEN AVEC UN PRODUIT DEFECTUEUX. LE CLIENT N'A POUR SEULES PRETENTIONS A L'EGARD DE BIGLER LOGISTIQUE DU FROID QUE CELLES FIGURANT DANS LE PRESENT ARTICLE EN LIEN AVEC LE CONTRAT TEL QUE REGLEMENTE PAR LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES ET/OU TOUT PRODUIT VENDU.

13. Protection des données personnelles

13.1 Bigler Logistique du Froid assure que les données de ses clients sont traitées conformément à la législation en vigueur.

13.2 Les données requises pour le bon déroulement des transactions commerciales sont sauvegardées et transmises à d'autres entreprises impliquées, dans le cadre de l'exécution de la commande. Toutes les données personnelles sont traitées de façon confidentielle. Les données sauvegardées relatives aux adresses peuvent notamment être utilisées à des fins publicitaires au sein de Bigler Logistique du Froid. Les données ne sont cependant pas transmises à des tiers.

13.3 Le client autorise et donne son consentement à Bigler Logistique du Froid pour que celle-ci puisse notamment :

- utiliser ses données à des fins de marketing ou afin de recevoir des offres ciblées par e-mail, sms, téléphone et/ou par poste ;
- communiquer à un tiers toutes ses données nécessaires pour un recouvrement de créance(s).

13.4 Le client peut, en tout temps, limiter ou interdire l'utilisation ou la communication de ses données à des fins de marketing et de publicité.

14. Autres dispositions

14.1 Bigler Logistique du Froid se réserve le droit de modifier unilatéralement ses conditions générales (CG) à tout moment. Néanmoins, toute commande sera régie par les conditions générales (CG) en vigueur au moment de sa conclusion.

14.2 Les présentes conditions générales sont rédigées en français et en allemand. En cas de divergences entre ces différentes versions, la version française fera foi.

15. Droit applicable et tribunaux compétents

15.1 Le droit suisse est applicable à titre exclusif. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue. Le for judiciaire exclusif et le lieu d'exécution est le canton de Vaud (Suisse). Demeurent réservées les dispositions contraires impératives de la loi.

Bigler Logistique du Froid
Bigler Kältelogistik
Route de Bossonnens 3
CH – 1607 Palézieux

TVA/MwSt. CHE-339.740.871